

Procès-verbal
Assemblée générale annuelle des membres
Le 26 septembre 2020 – Rencontre Virtuelle - Zoom 847 9179 4095

Présents:

Daniel P. Lavallée, SQA
Éric Préfontaine, SQA
Ugo Catudal, SQA
Marine Bourgoin, SQA
Anna Prchal, SQA
Marie-Linda Nicolas Laguerre, SQA

Amélie Léger, Présidente
Michel Marcoux – Secrétaire
Mona Carriere – Trésorière
Benoit Byette -Membre issu de la région de l’Estrie
Marianne Plamondon – Membre indépendant
Daniel Boivin – Membre issu de la région de l’Outaouais

Sébastien Fortin – Saguenay Lac-Saint-Jean
Eric Forget – Laurentides
Marie-Andrée Simard – Québec
Caroline Champagne – Abitibi
Ken Jomphe – Est du Québec
Mark Somers – Outaouais
Kabir Ladak – Ski Mauricie
Richard Lepage – Estrie

Le quorum est constaté.

Ouverture de l'assemblée (10h04)

1. Mot de bienvenue

Amélie Léger, présidente de Ski Québec alpin, adresse un mot de bienvenue aux membres présents à l’assemblée générale annuelle. Elle parle d’une saison remplie de succès malgré son arrêt prématuré. Elle fait appel à la solidarité de toutes et tous durant la crise sanitaire.

2. Approbation de l’ordre du jour

Il est proposé par Amélie Léger d’approuver l’ordre du jour tel que présenté.

Approbation de l’ODJ : Eric Forget

Appuyé : Richard Lepage

3. Rapport annuel

M. Lavallée ainsi que l'Équipe administrative de Ski Québec alpin présente les principales sections du rapport annuel 2019-2020 incluant l'impact du confinement sur les programmes de la fédération.

De façon générale les programmes se portent bien incluant le nombre d'athlètes qui est en constante augmentation.

4. Plan directeur et crise sanitaire

M. Lavallée explique que le prochain plan annuel (2021-2025) sera élaboré aux pleines crises sanitaires et qu'il faudra considérer que les réalités de la saison 2020-2021 seront à la fois singulières et extraordinaires.

5. Situation financière

Daniel Paul Lavallée présente les états financiers vérifiés, tels qu'ils apparaissent dans le rapport annuel 2019-2020. Il explique que le surplus de 127 531\$ est largement dû à l'arrêt des activités le 13 mars 2020 et du début du confinement. Éric Forget demande quelle sera la stratégie financière pour la saison 2020-2021 et comment ce surplus impactera sur la saison prochaine. M. Lavallée explique que le surplus est largement causé à l'arrêt soudain des programmes de l'Équipe du Québec et qu'il faudra combiner les saisons 19-20 et 20-21 afin de déterminer l'impact de la COVID 10 sur les programmes.

Acceptation des états financiers vérifiés : Mark Somers

Appuyé : Ken Jomphe

Résolution AGA.1.26.09.2020.

Il est unanimement résolu d'accepter les états financiers vérifiés tels que présentés par M. Lavallée

6. Présentation du comité de mise en candidature

Benoit Byette présente les nouveaux membres du Conseil d'administration. Il précise aussi que le nombre d'ambassadeurs passera de 9 à 11 membres afin de tendre vers l'indépendance du Conseil d'administration puisque le nombre de membres indépendants passera à 6 au lieu de 4.

Les nouveaux membres sont :

- Caroline Champagne : membre issue de la SEMAC
- Mikael Smith : membre issu de l'Outaouais
- Daniel Boivin : membre indépendant
- Gabriel Thibeault : membre indépendant

Patrice Morin, Amélie Leger et Marianne Plamondon reconduisent leur mandat.

Adoption des règlements : Kabir Ladak

Appuyé : Mark Somers

Résolution AGA.2.26.09.2020

Il est unanimement résolu d'adopter - et de ratifier le cas échéant – la recommandation du comité de mise en candidature.

7. Modification aux règlements

Éric Prefontaine présente les recommandations de modifications aux règlements du chapitre 4.

Regroupement U12 :

- Éliminer les remises de médailles
- Évaluation d'habiletés à chaque journée
- Interdire l'utilisation d'additifs
- Interdire les tables de fartage au départ

Championnat U14

- Interdire l'utilisation d'additifs
- Interdire les tables de fartage au départ

Critérium U16

- Quota de base de 2
- Sélection régionale conditionnelle à la participation à un stage de vitesse régional

Championnat U16 Est

Participation: uniquement les athlètes qui n'auront pas participé aux nationaux U16

Adoption des règlements : Richard Lepage

Appuyé : Caroline Champagne

Résolution AGA.3.26.09.2020

Il est unanimement résolu d'adopter - et de ratifier le cas échéant - les règlements tels que présentés.

8. Plan de relance Phase 3

Daniel Paul Lavallée présente la phase 3 (hiver) du plan de retour au sport de la Fédération.

9. Varia

Richard LePage demande s'il est envisageable de de tout de même tenir des courses « CJP » en sanction FIS. Daniel P. Lavallée reconferme que l'objectif du calendrier 2020-2021 est la gestion de la crise sanitaire et de minimiser les risques incluant la coordination dès les stations de ski. C'est pour cette raison qu'un seul circuit. FIS sera planifié cette saison. Il précise que ce circuit sera ouvert à tous.

Fermeture de l'assemblée (12h00)